

Ouvrir d'autres perspectives avec Catherine Louis

LA NEUVEVILLE Une rencontre en noir et blanc avec l'illustratrice, dans son atelier: voici ce que propose l'Association Films Plans-Fixes.

PAR CÉLINE LATSCHA

Catherine Louis, qui, à ce jour, a signé plus de 130 livres jeunesse, a accepté de se livrer dans Plans-Fixes. Au cours des quelque 50 minutes que dure cette interview, elle évoque aussi bien son enfance à La Neuveville que sa formation, à Bienne puis à Strasbourg, sans oublier bien sûr son parcours d'illustratrice jeunesse au long cours.

Sous la houlette du journaliste Patrick Ferla, elle revient sur certains épisodes et parle avec tendresse de sa petite-fille, Collette, qui l'inspire beaucoup. «Quand on m'a demandé si j'avais envie de tenter l'expérience de ce tournage, j'ai tout de suite dit oui!» s'exclame-t-elle avec enthousiasme.

«Je dois avouer que j'ai accepté de relever ce défi un peu par curiosité au départ, mais surtout en confiance quand on m'a dit que ce serait mon ami Patrick Ferla qui serait là pour me poser des questions. Comme j'ai été plusieurs fois son interlocutrice à la radio, il me connaît presque par cœur. Nous avons tout de même préparé ce tournage et j'ai aimé faire de l'ordre dans ma mémoire pour essayer de raconter mes souvenirs en déroulant un peu mon parcours. Ça fait du bien.»

Entretiens de 50 minutes

Quant au concept de cet entretien filmé, il n'a pas changé depuis ses débuts, en 1977. Les films sont réalisés en cinq plans fixes, tournés sans reprises ni coupures, en un seul lieu et en une seule journée. Ils durent environ 50 minutes. L'entretien a lieu le plus souvent au domicile de la personne filmée.



Face caméra, Catherine Louis évoque son riche parcours d'illustratrice jeunesse. MARIO DEL CURTO

Son interlocuteur n'est généralement pas visible à l'écran, ce qui donne un sentiment d'intimité avec le sujet, d'où le sous-titre des films Plans-Fixes: «un visage, une voix, une vie».

«Le tournage en cinq séquences de 10 minutes était autrefois lié à la durée d'un chargeur de caméra. Désormais, les tournages sont réalisés en numérique, donc sans contrainte de durée, mais le principe du noir et blanc, de 50 minutes et des plans-fixes sans reprises ni montage, a

été conservé. La collection conserve ainsi son unité de style», comme le relève Patrick Ferla. C'est d'ailleurs lui qui a proposé de se rendre chez Catherine Louis.

Enfance à La Neuveville

«Discrète et modeste, elle ne fait pas étalage de son riche parcours, et c'est justement ce qui m'a intéressé ici», poursuit le journaliste. Pouvoir expliquer sa démarche, revenir avec elle sur les traces de son enfance: «Tout a com-

mencé par une tache, lorsque j'étais enfant, à La Neuveville où je suis née», aime à raconter l'illustratrice.

Une enfance dans cette maison un peu à l'écart de la ville, où, aînée de quatre enfants, elle aime avoir ses moments à elle, où elle peut créer. Et c'est en quelque sorte un retour aux sources qui s'opérera, ce vendredi 19 janvier à 20h30, avec cette projection-rencontre, en présence de Catherine Louis et de Patrick Ferla, au Ciné2520.

«J'aime les matières, j'aime les outils, j'aime expérimenter, et ce que je trouve intéressant en illustration, c'est justement de ne pas illustrer le texte. Ouvrir d'autres portes, d'autres perspectives.» Evoquant longuement sa démarche, Catherine Louis aime particulièrement ces moments où elle se retrouve face à elle-même et se demande où elle va, ce qu'elle cherche. «Je n'ai jamais été très douée pour le dessin académique», avouera-t-elle même, face caméra.

Développer ses défauts

«Je faisais toujours un nez trop long, des yeux trop écartés, des pieds trop grands, malgré toutes les techniques apprises à l'Ecole d'arts visuels de Bienne. Et c'est justement à Strasbourg que j'ai commencé, grâce aux enseignements de Claude Lapointe, de m'éloigner de cette «quête de perfection» qui était la mienne pour aller vers davantage d'authenticité. Il me poussait à développer mes défauts. Il m'a interdit de crayon, que j'intellectualisais trop, pour expérimenter d'autres matières, et me libérer.»

Si Catherine Louis se trouve un peu trop concentrée à l'écran, son complice Patrick Ferla estime pour sa part qu'elle y est tout à fait naturelle, fidèle à ce qu'il connaît d'elle. Le public aura le plaisir de les rencontrer tous deux à l'issue de la projection du film Plans-Fixes consacré à Catherine Louis, et joliment intitulé «Créer des surprises». **LE JOURNAL DU JURA**

Projection-rencontre Films Plans-Fixes vendredi 19 janvier 2024 à 20h30, au Ciné2520, à La Neuveville.

Décision de l'Ofcom: TeleBilingue fera recours

Le groupe Gassmann, va recourir contre le non-renouvellement de sa concession et son attribution à Canal B.

Le groupe Gassmann a annoncé ce mardi 16 janvier dans ses titres qu'il allait déposer un recours après la décision de l'Office fédéral de la communication (Ofcom) de retirer la concession à TeleBilingue pour l'accorder à Canal B, le projet de la télévision neuchâteloise Canal Alpha. «Nous pensons que cette décision a été prise de manière illogique», a estimé sur RJB Stefan Niedermaier, copropriétaire du groupe Gassmann. Stefan Niedermaier explique ne pas comprendre que 25 ans de travail de la chaîne TeleBilingue n'ont pas été pris en compte par l'Ofcom: «On a été très très sérieux avec le dossier.» Le groupe Gassmann va expliquer pourquoi l'évaluation de l'Ofcom n'est, à ses yeux, pas correcte.

Une chance sur deux

Les copropriétaires Stefan Niedermaier et Fredy Bayard estiment à quelque 50% leurs chances de succès. La chaîne TeleBilingue, qui a démarré ses émissions en 1999, compte plus d'une quarantaine de collaborateurs. L'attribution de la concession représente un montant annuel de 3,6 millions de francs. L'annonce de la perte de la concession avait été accueillie avec incompréhension et inquiétude. Le maire de la Ville de Bienne Erich Fehr et le Forum du bilinguisme redoutent qu'avec un acteur externe à la région, la compréhension entre les deux groupes linguistiques soit mise à mal. **ATS**

EN BREF

La Fondation culturelle de la BCN, et non pas la BCN

Une erreur s'est glissée dans notre article sur les soupçons de «copinage» au sein de la Fondation culturelle de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN), publié dans notre édition de ce mardi 16 janvier.

Ces soupçons visaient bel et bien la Fondation, et non pas la banque elle-même, comme le titre pouvait le laisser penser. **RÉD**

Où en est le projet de four solaire?

LE CRÊT-DU-LOCLE Annoncée pour l'automne 2022, puis le printemps 2023, l'inauguration du projet se fait attendre. Explications.

Projet écologique innovateur à La Chaux-de-Fonds, le four solaire prévu au Crêt-du-Loche n'est toujours pas sorti de terre, près de deux ans après son annonce par l'entreprise jurassienne Panatere.

Plusieurs revers

Une opposition lors de la première mise à l'enquête avait déjà retardé l'inauguration du four d'environ six mois. Mais le directeur, Raphaël Broye, se voulait confiant pour la suite,

avec le rejet de cette opposition par les autorités de la Métropole horlogère. Il prévoyait même une mise en fonction pour le printemps 2023.

Nous voilà en janvier 2024 et toujours aucune trace de ce four à la rue du Jura-Industriel 46. Le projet aurait-il été abandonné?

Absolument pas, rassure Raphaël Broye. «Nous avons pris du retard car nous avons dû changer un de nos fournisseurs qui était devenu défaillant.»

«Nous avons dû remettre notre projet à l'enquête car sa forme a été légèrement modifiée suite à ce changement», explique-t-il également.

L'année 2024 sera-t-elle la bonne?

«Heureusement, nous n'avions encore rien bâti. Cela nous a d'ailleurs permis d'éviter de graves dégâts liés à la tempête du 24 juillet. Nous avons 18 mois de retard mais nous tenons bon.»



Panatere a dû changer l'un de ses fournisseurs devenu «défaillant». DR

Raphaël Broye s'aventurera-t-il à avancer une nouvelle date d'inauguration?

«On espère être opérationnels d'ici mars ou avril 2024. Tout va dépendre de la neige cet hiver. Mais nous visons une mise en fonction cet été au plus tard.»

Ce four solaire a été conçu en collaboration avec l'EPFL. Son objectif: fondre l'acier provenant de déchets de production émis par 52 entreprises de l'Arc jurassien afin de le remettre en circulation dans l'industrie locale. **EDE**